



JUILLET 1993



Lille Actualités



L'animation urbaine, une valeur qui monte.

La politique d'animation socio-éducative mise en œuvre par la Mairie s'adapte en permanence aux évolutions que connaît notre société ● Car chaque habitant des dix quartiers lillois doit pouvoir bénéficier d'une action d'animation collective et pertinente ● Structures associatives et équipements sociaux renouvellent leurs activités ● Déménagent dans de nouveaux locaux pour un meilleur accueil ● Tentent une expérience innovatrice pour une gestion plus appropriée ● Se diversifient pour répondre au mieux aux attentes de la population ● Bref, ils se "décarcassent" souvent pour être vraiment présents au cœur de la réalité quotidienne.

SOMMAIRE

Rencontre :
Patrick Kanner P. 3

● L'action sociale à Lille : solidarité et modernité.

Projecteur :
l'écologie urbaineP. 4

● Hygiène, bruit, espaces verts, propreté...

Dossier : l'animation socio-éducative..... P. 5 à 9

● Du loisir aux services.

Enquête :
la sécurité publique P. 10

● Façades, toitures, manifestations : on veille au grain !

" Mais au fait, à quoi ça sert, un adjoint à l'action sociale ? A coordonner, sous l'autorité du Maire, toute la politique sociale municipale. Elle est multiple: les crèches collectives, les structures pour la..."

(Rencontre avec Patrick Kanner, page 3)

**MAIRIE
SERVICES,
MAIRIE
SOURIRES**

Une nouvelle campagne d'information municipale a débuté depuis plusieurs semaines. Ses objectifs : répondre aux attentes des Lillois dans des secteurs très différents tels l'environnement, l'action sociale, la santé, la sécurité, les centres de loisirs... Elle permettra en outre de mettre en valeur les services proposés par la mairie, souvent méconnus par la population.



**PARKING
SOUTERRAIN**

Les travaux de création d'un parking sous l'avenue du Peuple Belge (312 places) dans le quartier du Vieux-Lille ont démarré début mai et devraient durer une quinzaine de mois. Ce projet a été confié à GTM Entrepouse, une société ayant déjà réalisé le parking de la Grand Place. Les services municipaux, en relation avec le conseil de quartier, travaillent



à la mise au point de projets d'aménagements de surface, conciliant l'eau et les espaces verts.

CLASSEMENT

La direction régionale de l'environnement envisage de soumettre à la procédure de classement le site "Quai du Wault - Square Dutilleul - Square Foch" dans le quartier du Vieux-Lille. Cette proposition accueillie favorablement



par la mairie, s'inscrit dans le cadre de la restauration du bassin du "Quai du Wault", dont l'objectif est de rappeler symboliquement la présence de l'eau dans notre ville, son origine et l'histoire de l'aménagement de la Deûle, et naturellement d'offrir aux Lillois un nouveau but de promenade.

MODIFICATION

Depuis le mois de mai, la modification des limites des quartiers Lille-Centre et Vieux-Lille a été adoptée. Les rues Esquermoise dans son ensemble, de la Bourse, des Sept Agaches, des Trois Couronnes, du Petit Paon et le côté impair de la Place du Théâtre sont désormais intégrés au quartier Centre.

**Bernard Verstraeten
Frédéric Vandenboogaerde**



Pratique

Le service de contrôle de voirie a réintégré la mairie centrale en juin. Ainsi, les demandes d'emprises commerciales (étalage, terrasse, panneau sur pied...) et de travaux (benne, dépôt de matériaux, échafaudage) pourront être désormais adressées au service de l'écologie urbaine (tél : 20.49.54.72). Toutefois, les mairies de quartier pourront aussi recevoir ces demandes et délivreront un accusé de réception immédiat. Le demandeur recevra l'autorisation après étude de son dossier par le service de l'écologie urbaine dans un délai d'environ 5 jours.

Centre multisports

Le 12 juillet débutent dans le cadre de l'opération "Eté à Lille" les activités du centre multisports. Les jeunes Lillois de 12 à 17 ans pourront participer à une vingtaine d'activités sportives différentes. De plus, une sortie par semaine est prévue dans des musées de la région, des parcs de loisirs, ou à la Cité des sciences à Paris... 4 mini-camps se dérouleront durant ce stage. Ils seront l'aboutissement d'une initiation à des sports comme la moto ou l'escalade... L'opération multisports se terminera le 3 septembre. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au service animation de l'hôtel de ville (tél : 20.49.52.63).

Eclairage

La pose de gaines d'éclairage débutée en mai dans le quartier de Lille-Sud, plus précisément boulevard de Metz, rue Léon-Blum, Place Léonard de Vinci, rue Germain-Pilon et rue François-Coppée prendra fin le 5 juillet. L'objectif de cette opération est de rénover un éclairage devenu vétuste. A partir du mois de septembre, un ensemble d'éclairage sera créé Avenue Oscar-Lambret entre la place de Verdun et la Place Léonard de Vinci, dans ce même quartier.

Création d'une salle de sports

La salle des sports située rue François-Millet dans le quartier des Bois-Blancs sera utilisable à partir de la rentrée scolaire de septembre. C'est une salle omnisports (basket, handball, volley, tennis, tir à l'arc...) conçue aussi comme salle polyvalente et réalisée par la ville. Un club house y est également intégré pour accueillir les associations sportives. De plus, un logement de gardien, qui garantira la sécurité du complexe sportif, sera construit par l'Office HLM.

Frédéric Vandenboogaerde



Patrick KANNER:

“la solidarité, qui est la marque de la culture lilloise, doit désormais s’accompagner d’un nécessaire souci de gestion”.

Adjoint au Maire de Lille, délégué à l’Action sociale, Patrick Kanner, 36 ans, marié à une Lilloise et père de deux enfants, est né à Lille de parents immigrés ayant fui l’Allemagne nazie en 1937. Titulaire d’une Maîtrise de Droit public, Secrétaire général Adjoint de la Ville de Roubaix depuis 1986, responsable des Affaires sociales, il enseigne aussi le droit européen à Lille III “pour rester en contact avec les étudiants, me remettre en cause régulièrement”, assure-t-il. Parallèlement à ses activités professionnelles, Patrick Kanner mène également une action politique depuis 1974. Adjoint au Maire de Lille depuis 1989, il a succédé à Bernard Roman à la délégation à l’Action sociale, une responsabilité “difficile et prenante, mais Pierre Mauroy avait jugé que mes fonctions professionnelles s’accordaient avec cette délégation, qui correspondait aussi à mon aspiration : servir les autres dans leurs difficultés personnelles”. Ainsi, depuis son tout premier poste en 79 (directeur du CCAS de Faches-Thumesnil), Patrick Kanner, professionnellement ou politiquement, est “dans le social”, comme on dit, avec, précise-t-il, “60% de mon temps à Roubaix, 40% à Lille, soit 75h de travail par semaine”.

Relever un défi.

Mais au fait, à quoi ça sert, un adjoint à l’Action sociale ? “A coordonner, sous l’autorité du Maire, toute la politique sociale



Patrick Kanner. L’action sociale n’arrose pas tous azimuts et sans réflexion concertée.

municipale. Elle est multiple : les crèches collectives, les structures pour la petite enfance, les personnes âgées, les handicapés, le logement, l’insertion sociale, l’insertion par l’économique... plusieurs élus lillois y travaillent (J-R. Degrève, A. Colin, G. Petit, C. Sulman, F. Caron, D. Jagu, P. de Saintignon), et naturellement 530 agents municipaux ou rattachés au Centre communal d’action sociale, sous la responsabilité de Christine Boubet, secrétaire général adjoint en mairie de Lille”. L’action sociale à Lille, c’est un budget global de 147 millions et plusieurs dizaines d’équipements. C’est aussi un partenariat constant avec l’Etat, le Département et différents intervenants, notamment associatifs. “Mais pour les Lillois, ajoute Patrick Kanner, c’est la commune qui doit répondre à leur attente, et les Lillois les plus touchés par la crise feront de plus en plus appel à la mairie. Les guichets sociaux des mairies de quartier sont déjà un point

très important de réception des demandes”. Un défi essentiel. Comment le relever ? “En renforçant les structures de proximité, même si l’intérêt de la ville n’est pas simplement l’addition de l’intérêt des quartiers. Nous devons à la fois préserver les acquis, mais aussi savoir les remettre parfois en cause, pour dégager de nouvelles priorités, pour que chaque Lillois trouve sa place dans la ville, quels que soient son âge et sa situation, parce que l’action sociale, ça se construit avec les gens, au quotidien, et derrière chaque dossier, chaque décision budgétaire, il y a des gens, avec leurs espoirs et leurs attentes. Je dis, moi, qu’une ville à deux vitesses, ce n’est pas une fatalité, et l’action sociale, notamment dans les

quartiers, veut empêcher l’exclusion des plus fragiles vers la périphérie” (le contrat d’agglomération de la CUDL a aussi pour but d’empêcher la constitution de ghettos dans la Métropole). Et d’ajouter : “l’action sociale sera de plus en plus diverse, complexe et évolutive, de moins en moins standardisée. L’accroissement de la population jeune crée déjà des besoins nouveaux, notamment une démultiplication des modes d’accueil pour la petite enfance, que le futur contrat “Petite enfance” de la ville visera à rendre associatifs, avec l’objectif de trouver une solution alternative aux crèches, qui sont le mode de garde le plus coûteux. De même, le RMI a bouleversé notre approche de l’action sociale traditionnelle, encore fondée sur des notions d’aide et d’assistance, sans appréhension globale des situations. Quant aux personnes âgées, nous devons répondre à l’augmentation de la dépendance, en favorisant l’ouverture de domiciles collectifs pour personnes âgées, qui se substitueront progressivement aux résidences d’hébergement, dont la gestion est trop “locative”, pas suffisamment sociale”. Désormais, c’est la notion de partenariat qui s’impose, car, conclut Patrick Kanner, “il faut que le coût municipal de l’action sociale soit supportable, et que la solidarité, qui est notre culture, s’accompagne d’un nécessaire souci de gestion”.

Jérôme Hesse



Le service écologie urbaine et propreté

Il s'agit d'un nouveau service de la mairie de Lille, né en avril 93, issu de la division des services techniques de la Ville en quatre sections:

- Plans-Etudes, constructions neuves
- Plans-Etudes, constructions de voies publiques
- Maintenance du construit
- Ecologie urbaine et propreté, entretien des espaces publics.

Son nouveau directeur, M. Bourgeois, en place depuis quelques semaines seulement, explique que ce service commence à devenir opérationnel. Sous le nom d'écologie urbaine, se dessine un vaste rayon d'actions passant des risques urbains (effondrements des bâtiments), à la gestion des Bains Douches, du contrôle



des voiries (contrôle et autorisation de pose d'enseignes), à la maintenance des espaces publics et espaces verts, du bruit à l'entretien des 7 000 arbres lillois... La tâche n'est pas simple mais passionnante. Et suffisamment importante pour que quatre adjoints au Maire (P. Bertrand, A. Colin, G. Hascoet et H. Viron) en déterminent les actions. Parmi les plus importantes, citons: les risques urbains, c'est-à-dire la sécurité des bâtiments et de tous les lieux ouverts au public.



Les jardiniers de la ville embellissent, entretiennent, fleurissent...

C'est ici que l'on délivre les permis d'ouverture quand les travaux sont terminés, et un suivi régulier de sécurité s'effectue ensuite (voir l'enquête en page 10). L'hygiène et la salubrité comprend 3 agents qui enquêtent et interviennent pour la lutte contre les rats, les dépôts sauvages de débris, l'humidité dans toutes les habitations et sur demande. La station de désinfection quant à elle, est plus spécialisée dans la dératification des égouts notamment. Le service "anti-bruit" est très sollicité, surtout en ville. De 22 h à 7 h le tapage est interdit et ne doit pas dépasser 30 décibels durant plusieurs secondes. Au-delà, on procède à un contrôle. La maintenance des espaces verts et publics: les tâches consistent en la tonte des pelouses, le ramassage des papiers, le bêchage des parterres. Les "Points-vitrine" (petits espaces ponctuels) relèvent de la compétence des jardiniers des différents quartiers lillois, qui entretiennent les massifs fleuris,

et participent à l'embellissement et au fleurissement de la ville. Sept bûcherons s'occupent du soin des arbres et pratiquent la taille douce hormis sur ceux qui longent les grands boulevards (entretien confié à des entreprises); ils interviennent ponctuellement à la demande des riverains (ex: arbre menaçant de tomber ou gênant,...). Le service contrôle des voiries a été remanié, et gère désormais les autorisations et la sécurité des emprises au sol de matériels de travaux (bennes, échafaudages, palissades) mais aussi celles à but commercial (terrasses, panneaux, autorisations de manifestations, concerts, chapiteaux...). Les équipes propreté de Lille ne chôment pas non plus: de 5 h à minuit, soit 20 heures sur 24 à votre service, et 364 jours par an. Ceci pour répondre aux besoins de la ville, centre d'une agglomération d'un million d'habitants qui a besoin pour rester propre d'un tel traitement. Ce sont au total 150 personnes qui

s'activent quotidiennement. Voici les coordonnées pour obtenir les renseignements nécessaires: Service écologie urbaine et propreté - Hôtel de ville - 3e pavillon 3e étage - place Roger Salengro - T 20.49.50.00.

- Allo Propreté: T 20.53.80.39
- Service Hygiène: T 20.49.54.71
- Contrôle de voirie: T 20.49.54.72.

Sabine Duez



L'animation urbaine, une valeur qui monte.

Objectif : renforcer et développer une vie sociale, culturelle et économique dans les quartiers.

Le macramé et la poterie, c'est fini ! Derrière le terme "d'animation socio-culturelle" se cache aujourd'hui un nombre d'activités beaucoup plus varié. Et donc beaucoup plus complexes à gérer aussi. Daniel Rougerie, adjoint au maire, délégué à l'animation, nous explique cette évolution : "avant la crise, l'objectif des politiques d'animation était d'offrir à tous des loisirs de qualité à des prix abordables ; depuis qu'une certaine tranche de la population est durement touchée par la crise économique et sociale, du loisir pour tous nous sommes passés à la notion de services pour tenter de répondre à ces problèmes socio-économiques". Les termes changent, celui d'animation socio-culturelle s'utilise déjà moins, apparaissent de nouvelles appellations telles qu'animation urbaine ou animation socio-éducative. Au-delà des activités résultant de la fonction même d'animation, les usagers bénéficient de services tels que haltes-garderies, accueil des jeunes, aide aux devoirs, actions d'insertion par l'économique...



Mais attention, animation socio-éducative ne veut pas dire prévention. Certes, le fait même d'animer un quartier, d'y occuper les jeunes notamment peut aider à prévenir certaines dérives ; mieux vaut se retrouver dans une maison de quartier entre copains et pratiquer un loisir intéressant plutôt que de rester dans la rue et de succomber à de mauvaises tentations. Toutefois "animation et prévention présentent deux spécificités différentes" indique Daniel Rougerie, "l'animation a une fonction collective globale, elle s'adresse à tous en tant que telle, lorsqu'il faut individualiser la démarche parce que les cas individuels deviennent trop lourds, c'est au personnel spécialisé de prendre le relais".

Actions de proximité

Afin d'être au plus près de la population, les "opérateurs de terrain" sont dispersés dans tous les quartiers lillois ; ce sont essentiellement les centres sociaux et maisons de quartier, ainsi que diverses associations, auxquelles la ville accorde son soutien, en fonction de leurs statuts et de leur projet social, et également des limites budgétaires, bien sûr.

La politique d'animation socio-éducative s'exerce au travers d'un dispositif transversal, c'est-à-dire que des liens sont nécessaires entre les services sport/animation, culturel, économique, social. La politique actuelle s'attache à développer la coordination inter-quartiers et la qualification.

La ville a chargé le GEDAL - Groupement d'Etude et de Développement de l'Animation Lilloise - de gérer ces deux aspects. Développer la coordination doit permettre aux uns de mieux profiter des expériences des autres, de rendre compréhensible à tous l'organisation, de monter des actions en commun lorsque l'objectif est le même, de créer des axes de réflexion pour progresser. Développer la qualification, cela signifie que la ville puisse offrir des services pour assurer la gestion de ces équipements à vocation socio-éducative qui sont parfois des

DOSSIER

structures lourdes, à gros budget, et mettre à leur disposition un médiateur culturel et un médiateur sportif. Les problèmes de chômage, d'échec scolaire et de manque de qualification, le cadre urbain pas toujours agréable, le développement d'une petite délinquance endémique, la multiplication de tensions interethniques et intergénérationnelles, reflètent et accentuent à la fois, le mal-vivre de certaines populations. Pouvoirs publics et collectivités locales mettent en place des politiques et des dispositifs afin de rompre l'isolement et de développer dans les quartiers une vie sociale, culturelle et économique.

Lille s'est aussi attelée à la tâche pour que chacun puisse bénéficier d'une action socio-éducative collective et pertinente.

Valérie Pfahl

Centre social ou maison de quartier ?

Centre social, maison de quartier, "centre social-maison de quartier", quelles différences ?

Le centre social est une association de loi 1901 agréée par la Caisse d'Allocations Familiales -CAF-, sur une thématique d'action sociale globale en direction des familles ; il doit ainsi respecter un contrat d'objectifs basé sur :

- Une fonction d'animation globale et locale.
- Un lieu de coordination et de concertation pour le développement social local.

- Un soutien à la participation des habitants à la vie sociale.
- Une offre de services et d'activités utiles à la population.

La maison de quartier, elle, est labellisée par la ville, donc financée par cette dernière, et elle intervient pour développer une action sociale globale d'animation et de coordination sur tel ou tel quartier.

Lorsqu'une structure est à la fois agréée par la CAF et labellisée par la ville, elle travaille alors sous l'appellation de "centre social-maison de quartier".



Sur le terrain : comment les équipements évoluent pour répondre au mieux aux attentes des usagers...

Quand un équipement disparaît, un grand vide se crée. Dernier exemple en date, Wazemmes. Une série de dépassements budgétaires dûs à quelques relâchements dans une période économique difficile a valu au centre social d'être mis en liquidation judiciaire et de



cesser toutes ses activités en avril dernier. Des réseaux de solidarité se sont rapidement mis en place de même qu'une nouvelle association "pour la gestion de la maison de quartier de Wazemmes", reconnue par la ville et la CAF la précédente association a été mise en liquidation, le passif a été annulé. Cette association reprend progressivement, sur de nouvelles et bonnes bases, les activités du centre social, dans un équipement qui doit être rénové ; elle aura à rendre des comptes régulièrement pour prévenir d'éventuels problèmes. Les usagers assistent aussi parfois à des redéploiements qui permettent aux structures de s'adapter à l'évolution d'un quartier et de mieux répondre aux attentes du public. Ainsi, dans le Vieux-Lille, la maison de quartier a été reconnue centre social l'an dernier, ce quartier est souvent considéré comme résidentiel, mais il conserve

une tranche de population en difficultés pour laquelle il est nécessaire d'être présent ; elle va bientôt bénéficier d'un repositionnement dans la Halle aux Sucres où elle s'installera dans quelque 1177 m², et elle gardera - tout au moins dans un premier temps - ses locaux de la rue d'Angleterre.

Dans le quartier du centre, le centre social du Parc des Expositions connaît des problèmes de locaux ; "il est nécessaire de conserver une structure d'accueil dans le secteur" affirme Daniel Rougerie ; en fonction du développement du centre d'affaires d'Euralille, cet équipement devrait lui aussi être repositionné et redéployé.

Grâce au DSQ.

Exemple de restructuration déjà réussie, le centre social Marcel Bertrand à Moulins ; réaménagé dans le cadre du DSQ, il a conservé le bâtiment de la rue Fénelon mais dispose de nouveaux locaux installés dans l'ex-Coop rénovée du boulevard de Strasbourg, lui permettant d'être présent sur la zone ouest du quartier. Car à l'est, il existe déjà la maison de quartier de Moulins-Belfort, grosse structure qui a montré la voie en matière de nouveaux services, notamment de formation professionnelle et d'insertion par l'économique - régie de quartier et entreprise d'insertion Pyramide. Autre équipement de taille, la maison de quartier-centre social des Bois-Blancs, connue et reconnue ; son action en matière



d'insertion par l'économique a révélé la nécessité d'inventer de nouveaux profils de professionnels, qui sachent faire à la fois un travail social tout en maîtrisant une spécialité professionnelle. A Vauban-Esquermes et Saint-Maurice-Pellevoisin, longtemps considérés comme tranquilles et aisés, les équipements ont moins d'ampleur, mais ils existent, car ces deux quartiers abritent des "poches" qui ont besoin d'un traitement social, où une partie de la jeunesse connaît de mauvaises conditions de vie sociales et économiques. Pour ces deux quartiers, le manque de locaux est problématique. Vauban-Esquermes a vu la naissance d'une nouvelle association "Horizon Jeunes" - installée dans un hangar rue Lestiboudois - qui est amenée à évoluer, et aussi de Vauban-Enfance. A Saint-Maurice-Pellevoisin, la maison de quartier pourra peut-être se développer dans le cadre du schéma directeur

d'urbanisme qui prévoit, entre autres, d'améliorer les équipements sociaux et culturels tout en valorisant les espaces publics.

Expérience de mutualisation.

Au Faubourg-de-Béthune, la maison de quartier Concorde regroupe un grand nombre d'activités, quant à Fives, pour des raisons historiques, il dispose de deux équipements ; la maison de quartier Massenot se distingue par la variété et la qualité de ses actions culturelles ; le centre social Mosaïque s'est récemment beaucoup développé et a bien intégré les problèmes de la jeunesse et de l'insertion par l'économique ; l'entreprise Restaur'Fives est un bel exemple d'action menée en la matière. Enfin, Lille-Sud a fait l'expérience de la mutualisation ; au fur et à mesure de la construction des résidences collectives sont nés des centres sociaux, au nombre de quatre ; le centre social de l'Arbrisseau, à l'initiative -entre autres- d'une semaine culturelle fort intéressante, les centres Croisette, Méditerranée et Résidence Sud, qui se sont regroupés récemment sous le label "Sud Développement" ; cette mutualisation permet la définition d'une stratégie globale et d'un travail adapté aux spécificités de chaque sous-secteur, et la mise en commun des moyens.



V.P.

Où les trouver ?

- **Maison de quartier des Bois-Blancs**
Centre social Rosette de Mey,
60, rue Anne de la Bourdonnaye.
Tél : 20 09 75 94.
- **Centre social du "Parc des Expositions"**
14/6, avenue du Président Hoover. Tél : 20 53 18 08.
- **Maison de quartier centre social du Faubourg-de-Béthune**
65, rue Saint-Bernard.
Tél : 20 92 02 07.
- **Centre social de Fives**
95, rue du Long Pot.
Tél : 20 56 72 61.
- **Maison de quartier de Fives**
1, rue Massenet.
Tél : 20 56 85 49.
- **Centre social de l'Arbrisseau**
13, rue J.B. Clément.
Tél : 20 97 12 36.
- **Maison de quartier, Centre social Marcel Bertrand**
54, bld de Strasbourg.
Tél : 20 30 01 36.
- **Maison de quartier centre social Moulins-Belfort**
1, rue Armand Carrel.
Tél : 20 52 23 67.
- **Maison de quartier Saint-Maurice-Pellevoisin**
82, rue Saint-Gabriel.
Tél : 20 51 90 47.
- **Maison de quartier Vauban**
62, rue Roland. Tél : 20 93 25 36.
- **Maison de quartier centre social du Vieux-Lille**
11, rue d'Angleterre.
Tél : 20 06 17 22.
- **Maison de quartier centre social de Wazemmes**
36, rue d'Eylau. Tél : 20.54.60.80.
SUD-DEVELOPPEMENT (20.53.70.84) :
- **Centre social Méditerranée**
2/2, rue de la Méditerranée.
Tél : 20 53 29 26.
- **Centre social de la Résidence Sud**
1/4, rue de l'Asie.
Tél : 20 53 70 84.
- **Centre social Croisette**
1, rue Jean Giraudoux.
Tél : 20 95 50 79.

VIEUX-LILLE

Nouvel espace, nouveaux projets.

Un espace plus grand, plus fonctionnel, favorisant un meilleur accueil et le développement de nouvelles activités, tel sont, en résumé, les avantages, pour le centre social-maison de quartier du Vieux-Lille, d'une installation dans la Halle aux Sucres ; quelque 625 m² au total vont lui être attribués, 134 m² pour l'espace expression, 349 m² pour l'espace animation et 142 m² pour l'espace administratif. Première grande nouveauté : l'installation d'une Maison de la Petite Enfance avec halte-garderie, mini-crèche, atelier de psychomotricité, ludothèque... "Ces activités nouvelles sont très attendues, et par le centre social, et par le quartier" déclare Jacques Flambart, directeur de la maison de quartier. La ludothèque, par exemple, fonctionnera sous la forme d'un lieu où une personne spécialisée sera chargée de faire jouer les enfants, tout en les faisant progresser, où il sera possible

de louer des jeux également. Quant à l'atelier de parentalité, il aidera enfants et parents à établir une relation et à communiquer autour du jeu, favorisant de meilleurs contacts, une meilleure socialisation.

Autre innovation : l'existence d'un espace d'expression physique et



Jacques Flambart

sportive où danse, théâtre, ping-pong... pourront être organisés sur les quelque 130 m² prévus.

L'accueil sera également favorisé, grâce à un espace "foyer". L'idée est de créer un bar (sans alcool) où des ados, des mamans, des personnes du troisième âge pourront se rencontrer. De plus, l'atelier cuisine déjà en place pourrait aussi être à la base d'un service de restauration légère. Ce déménagement va également

VIEUX-LILLE

permettre un recentrage géographique du centre social sur le quartier ; et Jacques Flambart de préciser qu'il va être nécessaire de "recréer une âme au nouveau bâtiment", et qu'il va falloir que "les usagers apprennent le nouveau chemin". Gageons qu'ils devraient vite s'y faire...



Jouer, se rencontrer, progresser.

LILLE-SUD

**Etre complémentaire,
pas concurrent.**

“Sud Développement est un outil pour mieux travailler” affirme Joël Comblez, chef de projet DSQ, intarissable sur le quartier pour lequel il a de nombreux... projets (normal, me direz-vous), “il reste encore à faire la preuve que le système est bon”. L’année dernière, l’association Sud Développement a vu le jour sur le principe de la mutualisation, avec dans un premier temps, Résidence Sud et Méditerranée. Cette expérience repose sur une base nouvelle, il faut donc lui laisser le temps de se mettre en place. Son intérêt est qu’elle utilise des moyens communs pour plus d’efficacité, qu’elle ne joue pas la concurrence, qu’elle peut répondre à des besoins trop larges pour qu’un seul centre social puisse les prendre en compte. Exemple ? Pour mettre en place une action d’alphabétisation, il faut réunir un certain nombre de participants, pas forcément toujours atteint ; plutôt que de devoir laisser tomber, les personnes intéressées de l’un et l’autre centres se groupent et suivent ensemble la formation. Sud-Développement est à l’origine de diverses initiatives : alfabase (agence locale pour les



Pierre Mauroy à Lille-Sud, le 29 mai.

formations et actions de base), régie de quartier, montage de dossiers pour des actions de “formation ou d’insertion par le logement en faveur des bénéficiaires du RMI” ou encore “d’insertion professionnelle pour 20 personnes issues de l’immigration”. Le centre social Croisette a “fait de la résistance au nom de l’indépendance”. Mais divers



BOIS-BLANCS

**L’insertion,
demande n°1.**

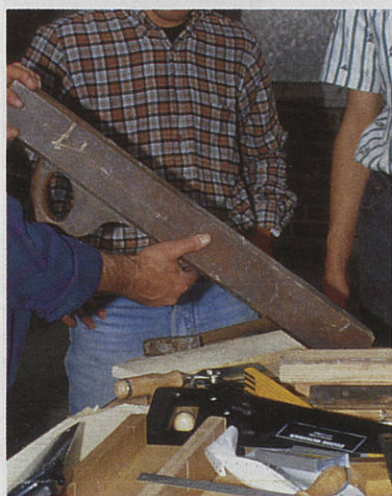
En 1992, la maison de quartier-centre social a compté 1065 adhérents et usagers des activités, 302 stagiaires, 150 utilisateurs des services, 102 salariés recrutés sous divers statuts, quelques chiffres qui illustrent le dynamisme de cette structure dans le quartier. “Tout a commencé normalement, c’est-à-dire avec deux secteurs, petite enfance et animation/loisirs, fonctions élémentaires d’un centre social” nous rappelle Maryse Bocquet, sa directrice. Ensuite, d’abord avec l’ARFEM (association régionale de formation et d’éducation permanente des migrants), puis avec l’INSTEP (institut d’éducation permanente), elle s’est progressivement investie dans le domaine de l’insertion/



Maryse Bocquet

dysfonctionnements, débordements financiers, intérêts personnels plutôt que collectifs, lui ont valu de se trouver en dépôt de bilan en février dernier ; le conseil d’administration a décidé une reprise des activités de la structure qui fait désormais partie de Lille-Sud-Développement. Des travaux y ont été entrepris afin de régler les problèmes d’insalubrité et de revoir la conception du bâtiment pour un meilleur accueil des habitants. Toujours pour être plus près de ces derniers, des “conseils de maison” se mettent en place à raison d’un par centre social ; composés d’habitants des sous-secteurs concernés, ils ont pour objectif de construire un projet pour chaque centre social, d’élaborer des orientations pour Sud-Développement, de participer aux instances de réflexion concernant les grands enjeux du quartier, et aussi d’exprimer leurs besoins et leurs attentes.

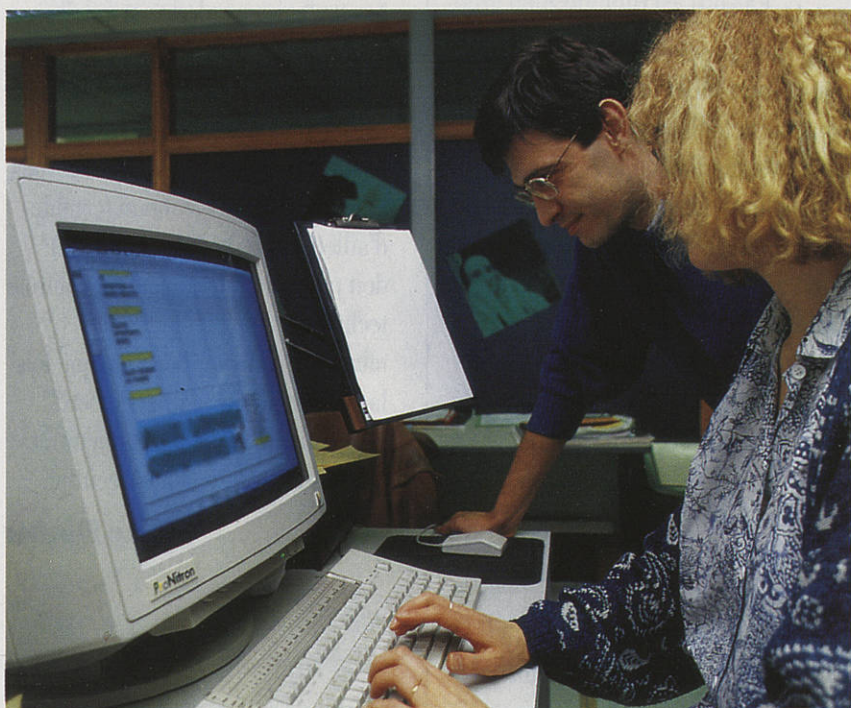
formation avant de devenir elle-même organisme de formation labellisé en 1988. “C’est vers 1984 qu’ont commencé à apparaître les demandes des habitants pour ce genre d’actions, le secteur a alors pris de plus en plus d’importance” précise Maryse Bocquet, “aujourd’hui, la première demande c’est d’avoir une occupation, de trouver un boulot”, demande formulée par des



chômeurs de longue durée, des femmes qui souhaitent un emploi d'utilité sociale à temps partiel, des jeunes. Le maillage des dispositifs, la collaboration entre les différents secteurs sont nécessaires ; d'ailleurs, ils se font en partie naturellement car, par exemple, les jeunes qui viennent pratiquer

un loisir à la maison de quartier cherchent à savoir ce qui peut être fait pour eux en matière d'insertion professionnelle, puisque cela se passe au même endroit, dans les mêmes locaux. "Pas mal de gens ont du mal à sortir de leur environnement géographique, social, familial, souvent cloisonné, nous devons les amener progressivement à sortir du cadre du seul quartier" explique Catherine Le Nigen, responsable du secteur animation.

La maison de quartier-centre social s'adapte à l'évolution des besoins des habitants, "et quand la machine est lancée, tout le personnel suit", avec motivation et dynamisme...



Desseins animés

Vous avez une idée, vous avez un projet, vous voulez créer une association pour et avec les jeunes ? La "direction jeunesse-sport-animation urbaine" de la ville de Lille (tél. 20 49 52 63) est votre interlocuteur. Etude des dossiers et de leurs budgets, mise en place de critères d'évaluation, contrôle et suivi des subventions allouées sont une part importante du travail de ce service municipal. Mais ce n'est pas tout ! D'autres actions importantes sont gérées :

- L'opération "Été à Lille pour ceux qui restent" se fait chaque année en concertation avec les comités et associations de quartier. Le but : proposer aux Lillois des activités de loisirs attrayantes (accueil et animations dans les équipements de quartiers, visites et sorties à Lille et dans la région, séjours en camps, etc...). En 1992, plus de 6.300 jeunes en ont bénéficié.
- Aide à des projets ponctuels d'associations : camps de ski, mini-camps pendant les vacances, centres de loisirs sans hébergement....
- Lancement en 91 du "centre multi-sports" qui permet aux jeunes Lillois de s'initier ou d'approfondir divers sports

pendant les vacances.

- Soutien à l'association "La Deûle" qui, depuis 1982, propose des activités nautiques.
- Partenariat avec la Mission Locale, dans le cadre du CLAP, comité de soutien d'aide aux projets présentés par les jeunes Lillois en matière économique ou de loisirs.
- Travail en concertation avec la Délégation générale au développement de la ville de Lille, qui coordonne le développement social des quartiers
- Gestion du 21 rue Patou qui accueille des associations, de façon permanente ou temporaire et suivi des activités de la Maison de la nature et de l'environnement (MNE)
- Opération "Basket dans la rue" et étude d'un projet de "skate parc"
- Diffusion de très nombreuses infos auprès des jeunes, par le biais, entre autres de la revue "Bonnes adresses".
- ouverture le 1er juillet d'un point d'appui "aide et conseils" de la vie associative, en mairie de quartier du Centre.
- etc...

Bref, un service municipal fort ... animé !

G.L.F

Matches, concerts, chapiteaux, feux d'artifices, etc...

Faites la fête en toute sécurité.

L Le drame de Furiani en 1992 ou l'effondrement récent d'un chapiteau, avant un concert à Valence restent fort heureusement des événements exceptionnels, qui ne doivent pas créer de psychose parmi la population. Que chacun sache que les élus ont toujours eu le souci de la sécurité du public, que ce soit lors d'un match, d'un concert, d'une fête populaire ou de la grande braderie annuelle de septembre. Les organisateurs ou le public ne le comprennent pas toujours. Pourtant, une manifestation publique, qu'elle soit sportive, culturelle, artistique ou autre nécessite l'application stricte des règles de sécurité. En effet, la responsabilité municipale peut être engagée à trois titres : en tant qu'organisateur de la manifestation ; en tant que propriétaire des locaux ou terrains où elle a lieu ; ou au titre d'un mauvais usage du "pouvoir de police" qui accorde les autorisations. La ville de Lille veille donc à prendre toutes les précautions nécessaires : de la souscription d'une assurance adéquate (en plus de celle que doit avoir l'organisateur) à l'appel à des professionnels qualifiés. Prenons



40 000 personnes pour un concert unique !

l'exemple du feu d'artifices du 14 juillet : il faut assurer la sécurité d'environ 40.000 personnes, enterrer les fusées, baliser les espaces d'évacuation par des

projecteurs (pour la fin du spectacle), prévoir les pompiers, les postes de sécurité civile, ainsi que du personnel municipal pour contenir la foule derrière les barrières, tandis que la police nationale se charge des abords.... Tout ce travail se fait en liaison étroite avec les commissions de sécurité, où siègent des représentants de la préfecture et du département. La commission communale de sécurité est, elle, présidée par André Colin, adjoint au maire. La préparation de la Braderie fait ainsi l'objet de nombreuses réunions, entre spécialistes. Si jusqu'ici, on ne déplore fort heureusement aucun

problème majeur, c'est bien grâce à cette "mise en alerte maxima" de tous les acteurs de la sécurité, qu'ils soient pompiers, policiers, sauveteurs de la Croix-Rouge ou du Samu. Dernier exemple : saviez-vous que chaque manège forain (comme d'ailleurs la toile d'un chapiteau) doit passer régulièrement un contrôle technique ? Aux responsables municipaux de vérifier à chaque fois la conformité du "carnet de bord" de ces engins qui vous permettront de vous amuser, en toute sécurité.

Guy Le Flécher





Attention à vos façades et toitures !

Une façade qui menace de s'effondrer, une toiture mal entretenue, etc... S'il s'agit d'un immeuble privé, la ville ne peut être tenue pour responsable. Mais elle veille aux dégâts ! Préventivement, s'entend. Les pouvoirs de police du maire permettent l'ouverture de procédures judiciaires, aux frais des propriétaires. Nous vivons en France sous un régime qui respecte la propriété privée, mais qui fixe les responsabilités du propriétaire. Cela signifie que chacun doit veiller à ce que son bien ne provoque pas d'accident.

Ce n'est qu'en cas de défaillance du propriétaire que les pouvoirs de police du maire s'exercent, mais ils sont très limités, justement en raison du respect de la propriété privée, sauf cas de force majeure. La mairie n'a aucun moyen d'intervention directe et ne peut faire procéder, de son propre chef, à des travaux. On commence par signaler au propriétaire que son bien présente un péril apparent pour les usagers du "domaine public". S'il ne réagit pas, le premier magistrat engage une procédure de "péril ordinaire",

puis saisit le Tribunal Administratif. Celui-ci, au vu d'un rapport d'expertise contradictoire, fixe la nature des travaux et les délais de réalisation par le propriétaire, ou si celui-ci n'obtempère pas, par les soins du maire, mais bien sûr, aux frais du propriétaire. En cas de danger imminent, le maire saisit le juge d'instance, qui désigne un expert chargé de prescrire les travaux nécessaires à la mise en sécurité provisoire de l'immeuble: étaielement, démolition partielle, etc. Face à un propriétaire frappé de surdité, une seule solution : faire entreprendre les travaux prescrits, par la ville, aux frais du contribuable. Si le propriétaire a disparu sans laisser d'héritier, c'est l'Etat qui récupérera le bien. En définitive, le maire ne peut décider de la démolition d'un immeuble, sauf pour les cas prévus par le Code de la construction et de l'habitation, ou par la procédure d'utilité publique (DUP), ce qui suppose que l'on destine l'emprise foncière à un projet de logements sociaux, par exemple, et que la ville procède donc à l'acquisition du bien.

C'est l'été ! La Caisse des écoles de la Ville de Lille, présidée par Ariane Capon, adjoint au maire déléguée à l'enseignement, a concocté pour vos enfants en juillet-août un programme complet d'activités : baignades, cyclotourisme, initiation nature, camping... suivez le guide !



Les Centres de loisirs et d'animation de la petite enfance, primaires et maternels.

- Guynemer rue Mermoz (Bois Blancs) 1ère quinzaine : canoë - 2ème : judo.
- Trulin 17, avenue Verhaeren (Béthune) 1ère quinzaine : canoë - 2ème : escrime.
- Rabelais 11, rue Paul Bardou (Lille-Sud) 1ère quinzaine : escalade - 2ème : équitation.
- Quinet-Rollin 56, rue du Marché (Wazemmes) 1ère quinzaine : activités zoologiques - 2ème : tennis.
- Lakanal 125, rue du Long Pot (Fives) 1ère quinzaine : judo - 2ème : canoë.
- Lemoine rue Eugène Jacquet (St-Maurice) - 1ère quinzaine : escrime - 2ème : canoë.
- Branly 78, rue de la Barre (Vieux-Lille) - 1ère quinzaine : équitation - 2ème : escalade.
- Carrel : Bd de Belfort (Moulins). 1ère quinzaine : tennis - 2ème : activités zoologiques.
- Les Moulins rue de la plaine (Moulins)

- Decroly 29, rue Littré (Wazemmes)
- Nadaud 1, Bd Duthoit (Lille-Sud)
- Jean-Jacques Rousseau 6, rue du Lieutenant Colpin (Vieux-Lille)
- Montessori rue Mermoz (Bois Blancs)
- Aicard 23, avenue Verhaeren (Béthune)
- Les Dondaines rue Eugène Jacquet (St-Maurice)

Egalement...

- Excursions aux Près du Hem, Lac du Héron, Jardin Botanique, Ferme des Dondaines, Bois de Boulogne, Camping à Phalempin, Bouvines et Marchiennes.
- Ces structures sont ouvertes du 8 au 30 juillet, et du 4 au 27 août, de 8 h 30 à 17 h (certaines ne sont ouvertes qu'en juillet).
- Les enfants domiciliés à Lille et/ou fréquentant une école de la ville, âgés de 2 à 12 ans sont accueillis.



- Il suffit de présenter votre enfant, le jour d'ouverture, dans le centre de votre choix, muni de tickets (1 repas, 1 animation, 1 centre d'accueil Petite Enfance si l'enfant fréquente un CAPE) et d'une fiche de liaison. Ces tickets et cette fiche sont délivrés en Mairie de quartier ou à la Caisse des Ecoles 1, rue Georges Lefèvre Tél : 20 52 79 33.
- Attention : cette année, les centres André, Boucher de Perthes et Ampère sont transférés dans les écoles Decroly et Quinet-Rollin.



.D.

Le 5 juin dernier, Pierre Mauroy a inauguré le **Domicile Collectif de Personnes Agées** créé par



la ville dans le quartier de Moulins : pavillon Alphonse Daudet (ancien pavillon G) situé 108, rue des Meuniers. Il pourra accueillir 19 personnes dans 16 studios.



.F.

Comme chaque année, les mairies de Quartier, en collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme, organisent depuis le début mai un concours de **façades et de balcons fleuris**, doté de nombreux lots. N'hésitez pas à vous inscrire, il n'est pas trop tard !

.G.



Le 14 mai, Pierre Mauroy a posé la première pierre de **Lille Grand**

Palais. Ce nouveau palais des congrès pourra accueillir sur 45500 m² de nombreuses expositions, plusieurs congrès en même temps, et une salle de type "Zenith" de 5500 places y sera construite. Son ouverture est prévue en juin 1994.

.H.

Depuis février 1993, 14 agents d'ambiance effectuent régulièrement des rondes dans les résidences **HLM** de Lille et contribuent ainsi à la tranquillité et à la sécurité des locataires.



La ville a investi près de 2 millions de francs dans cette action.

.O.

Les 26 et 27 mai, en mairie de quartier de Wazemmes, une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH) a été présentée aux habitants du quartier. Elle va être lancée par la Ville de Lille avec l'appui technique et financier de la Communauté Urbaine, de la Direction

Départementale de l'Équipement et du Conseil Régional

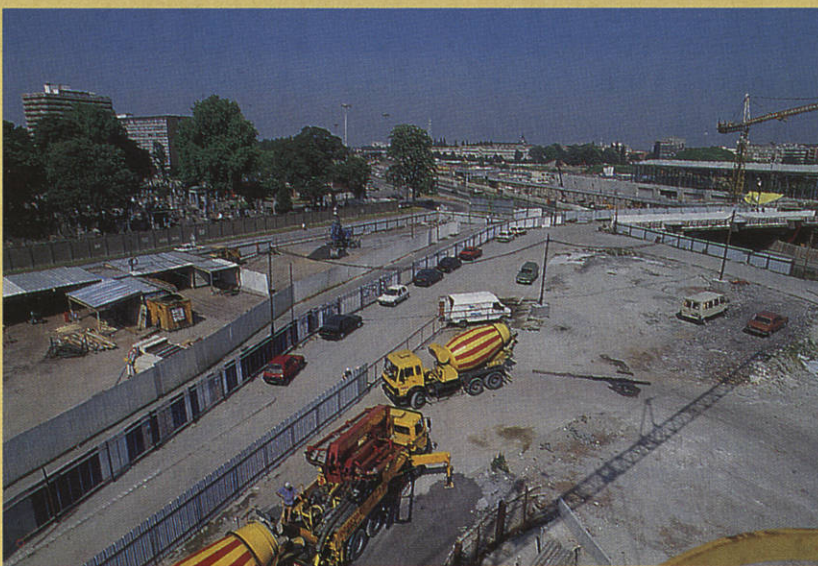
.R.

Depuis le début du mois de janvier, une quinzaine de familles lilloises bénéficiaires du RMI ont été relogées dans le secteur privé par l'OSLO (organisme social de logement). Cette action s'inscrit dans le programme de **relogement** annuel de 30 à 50 familles et dans le cadre de la politique de la ville en faveur du logement des personnes les plus démunies.

.S.

Les travaux d'assainissement de la rue **Saint-André** dans le quartier du Vieux-Lille, débutés le 18 janvier 1993, se sont terminés le 15 mai. Leur objectif était d'empêcher les eaux collectives de passer sous les maisons des particuliers.

Le quartier de **Saint-Maurice Pellevoisin** a été le lieu, il y a peu de temps, d'importants travaux de percement de la nouvelle ligne de métro. Celle-ci permettra à terme à ses habitants d'être reliés directement au centre-ville.



Le 5 mai, 160 jeunes Lillois inscrits dans les centres d'animation de la petite enfance des quartiers de Vauban, Moulins, Fives et Lille-



Sud ont participé à une **sortie** au bois de Boulogne. Des tours de manèges, un goûter et une visite du zoo étaient programmés pour cette originale après-midi. Cette opération a été organisée par le service de l'action sociale de la ville, avec la caisse des écoles et le propriétaire des manèges installés en bordure du zoo.

.T.

Le 11 juin, un kiosque **théâtre** a été inauguré à l'école Trulin dans le quartier du Faubourg de Béthune. Cet équipement est destiné aux jeunes enfants qui pourront, durant les récréations et



certaines cours, faire du théâtre. C'est le secteur technique Sud-Ouest de la ville qui a réalisé ce kiosque.

